

Intermédiation en crédits à la consommation: A faire et à éviter

OBJECTIFS

Cet E-learning se compose de 3 modules différents. Chaque module traite de différents aspects importants pour les intermédiaires en crédit à la consommation. Vous pouvez choisir de vous inscrire à 1 ou 2 modules ou aux 3 modules ensemble.

Chaque module se compose de 3 scénarios issus de la pratique quotidienne de l'intermédiaire en crédit.

Les objectifs de cette formation sont les suivants :

- proposer un rappel des dispositions du Livre VII du CDE ;
- apprendre à utiliser dans le contexte professionnel toute la législation applicable aux intermédiaires en crédit à la consommation ;
- apprendre à formuler une réponse aux questions spécifiques des clients.

RESUME

Catégorie:

- Crédits
- Gestion financière des entreprises

Niveau:

Basique

Type de formation:

E-learning

Prix:

- Membre: € 220.00
- Non-membre: € 250.00
- Partner BZB: € 220.00
- Partner Cevora: € 190.00
- Incompany: sur mesure, prix à la demande

Heures de recyclage:

- Crédits à la consommation: **3h** spécifique au secteur

PUBLIC

La formation peut être suivie par différents groupes cibles :

- intermédiaires en crédit à la consommation (PCP et RD)
- chaque collaborateur qui intervient en crédit à la consommation

CONNAISSANCE PRÉ-REQUIS

Formation de niveau de base : cette formation ne requiert aucune connaissance préalable et couvre la base du sujet.

Connaissance préalable : une connaissance de base de la législation en matière d'intermédiation en crédit à la consommation est un avantage, mais pas une obligation.

PROGRAMME

CONTENU

L'E-learning se compose de 3 modules comprenant chacun 3 scénarios issus de la pratique quotidienne de l'intermédiaire en crédit à la consommation.

Le participant accompagne un intermédiaire en crédit à la consommation pendant quelques jours de travail et le conseille pour prendre les bonnes décisions. Dans ce cadre, notre expert l'assiste et fait part de ses connaissances qui peuvent être utilisées à tout moment par le participant. Voici quelques exemples de scénarios : la vente de voitures au salon de l'auto, un crédit pour partir en voyage, l'achat d'une cuisine...

Pour réussir cet E-learning et pour que les heures de recyclage vous soient accordées, vous parcourez les 3 scénarios et vous devez obtenir un score positif pour au moins 2 scénarios. Si vous avez un score trop bas à la fin d'un scénario, le Mystery Shopper passe et vous recevez un certain nombre de questions supplémentaires pour vous permettre de réussir.

Ainsi, les connaissances et aptitudes techniques sont évaluées dans les domaines de connaissance suivants :

Module 1 : les obligations en matière de publicité, de cartes de crédit et de rénovation (*durée 60min*) (*heures de recyclage: Crédits à la consommation 1h spécifique*)

- Scénario 1 : Le Salon de l'Auto
 - Slogans publicitaires autorisés
 - Rédiger correctement une brochure
 - Mention du TAEG
- Scénario 2 : Le voyage de nocces
 - Remboursement de crédits
 - Régime matrimonial : conclure un crédit avec ou sans l'accord des deux partenaires
 - Estimation de la solvabilité
- Scénario 3 : La rénovation
 - Types de crédits
 - Capacité de remboursement
 - Cautionnement

Module 2 : les types de crédits, les cartes de crédit et le droit de révocation (*durée 60min*) (*heures de recyclage: Crédits à la consommation 1h spécifique*)

- Scénario 1 : L'ancêtre
 - Prêt à tempérament
 - Vente à tempérament
 - Crédit-bail
 - Offre conjointe
 - Identification
- Scénario 2 : Un nouveau frigo
 - Cartes de crédit
 - Montants de terme à rembourser pour les cartes de crédit.
 - Délai de zéro tage
 - Possibilités et sécurisation des cartes de crédit
- Scénario 3 : La pompe à chaleur
 - Crédit lié
 - Droit de révocation

Module 3 : le remboursement anticipé, le défaut de paiement, les plaintes, la loi sur le gage et le droit de révocation (*durée*

60min) (heures de recyclage: Crédits à la consommation 1h spécifique)

- Scénario 1 : L'ancêtre
 - Remboursement anticipé
 - Indemnité de emploi
 - Registre des gages
 - SECCI
- Scénario 2 : Nouveaux hobbies
 - Découvert (non-)autorisé et dépassement
 - Évaluation de la solvabilité
 - Obligations en cas de défaut de paiement
 - CCP
- Scénario 3 : L'entreprise d'électronique
 - Droit de révocation
 - Remboursement anticipé
 - Indemnité de emploi
 - Ombudsfin
 - Évaluation de la solvabilité
 - Institutions du marché financier

INFORMATIONS PRATIQUES

- **Durée** : 1h par module
 - Vous pouvez vous inscrire pour le cours complet ou pour 1 ou plusieurs modules individuels
 - **Prix par module** : € 95 membres, € 115 non-membres
- *Ces tarifs ne s'appliquent pas aux formations Elan+, Formanot et Sofuba.

MÉTHODOLOGIE

Un « **E-learning** » est un auto-apprentissage à 100 %. Vous vous connectez individuellement à la plateforme d'apprentissage MyFA et traitez à votre rythme le contenu d'apprentissage qui vous est proposé via une présentation interactive. Vous pouvez suivre cette formation en ligne où, quand et aussi souvent que vous le souhaitez. Le matériel didactique se compose d'un format numérique avec texte, vidéo, images, animations, questions de test et/ou références à des documents et/ou sites web pertinents.